

Le stationnement

Nous revenons sur le sujet du stationnement au centre bourg car il existe toujours des problèmes de circulation dans certains points.

Nous convenons qu'il est parfois contraignant de stationner son véhicule sur un parking et non devant la porte de son habitation, surtout lorsque l'on est chargé....

Néanmoins, nous demandons une fois encore de respecter la circulation, notamment dans la rue principale, où des véhicules de livraison, de secours, de transport scolaire sont amenés à passer tous les jours.



La "privatisation" de son devant de porte ne peut pas être autorisée et aucune "place de parking privé" ne peut voir le jour, surtout dans les secteurs les plus étroits.

Une vigilance de tous est nécessaire afin de ne pas avoir à déplorer un jour l'intervention retardée des pompiers ou autre, chacun doit le comprendre et se l'appliquer... ♦

Les déchets non autorisés

Autre sujet qui pêche, de façon régulière sur la commune, nous constatons très régulièrement des déchets non autorisés dans les bacs jaunes ou noirs.



La déchetterie est à votre disposition pour éviter cela et il serait opportun que chacun fasse l'effort de s'y rendre pour ses encombrants ou toute autre sorte de déchets. En effet, nous avons constaté sur plusieurs points de propreté, de l'électroménager, des déchets de travaux et autres objets.

De même, le verre ne doit pas être déposé au pied du container jaune dans un carton mais bel et bien au point d'apport volontaire le plus proche.

Pour ce qui concerne les déjections canines, des distributeurs de sachets ont été placés sur différents points du village et il est demandé, une fois encore, de ne pas laisser divaguer les chiens. ♦

Les déjections canines



Des distributeurs de sachets pour déjections canines ont été mis en place dans le village.

Nous demandons donc aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser ce que leur compagnon aurait pu "oublier" sur la chaussée ou dans les espaces verts.



Petit rappel : il est interdit de laisser divaguer son chien dans le village. ♦

BIBLIOTHÈQUE

Le bâtiment de l'ancienne poste était dernièrement occupé par des appartements, le local du club des 4 clochers et la bibliothèque. Le projet en cours est de le transformer en médiathèque ou plus exactement en maison des services dont la bibliothèque et des locaux pour les associations.

Ce projet a nécessité dans un premier temps le déménagement de toute la documentation. Le transfert a eu lieu au mois de juin 2020 avec les employés communaux, des personnes de la Médiathèque départementale, de la Communauté de communes et des bénévoles. Elle fonctionne actuellement dans un local communal, sous le préau à côté de la cour de la maison de retraite. Après un désherbage important, elle est en pleine restructuration. Dans un premier temps le classement a été revu et tous les documents vont être enregistrés avec un code-barre qui facilitera les prêts et le suivi des emprunts. À compter de début novembre le renouvellement aura lieu 3 fois par an.

De bib en biblio

Une mise en réseau des bibliothèques des Causses à l'Aubrac est en formation avec les 13 bibliothèques du



territoire : Laissac, Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, Bertholène, Sévérac l'Eglise, Gaillac d'Aveyron, Recoules Prévinières, Lapanouse, Lavernhe, Sévérac d'Aveyron, Saint-Saturnin de Lenne, Coussergues, Cruéjols et Saint-Laurent d'Olt avec l'implantation d'un nouveau logiciel. En plus de faciliter le travail des bibliothécaires, ce système permettra aux lecteurs de consulter le catalogue des bibliothèques sur un portail web partagé. Ils pourront réserver un document en ligne, le faire venir depuis une autre bibliothèque et rendre un document dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Actuellement, notre bibliothèque vous propose : romans, revues, BD, documentaires, livres en gros caractères, livres audios... pour tous les âges.

Par la suite, dans la nouvelle bibliothèque vous pourrez aussi consulter les fonds des bibliothèques du réseau ainsi que le stock de la

Médiathèque départementale. Vous aurez aussi accès à une multitude de ressources en lignes : la presse (plus de 1600 magazines), des Web-radios, des films documentaires, des films d'animations, de l'auto-formation (soutien scolaire, code, langues...), tout le catalogue de la Philharmonie de Paris.

Les nouveaux locaux seront plus fonctionnels avec plus d'espace pour emprunter ou consulter des documents.

Actuellement, la bibliothèque est tenue par des bénévoles et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Si vous avez, ne serait-ce que 2 heures de libre de temps en temps pour prendre une permanence, nous vous accueillerons avec plaisir.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte les dimanches et mercredis de 10h00 à 12h00 au grand public.

Les lundis après-midi sont réservés à l'Ecole et à l'IME.

◆ Jean-Marie Biau



Heurts et malheurs d'un nom : quand l'histoire se révèle dans un terroir

Blanquefort est aujourd'hui un prolongement du bourg de Saint-Laurent dans lequel vivent de nombreuses familles et où se déploie une zone d'activités hébergeant nombre de nos artisans. Mais d'où vient ce nom ?

Un nom très ancien

Blanquefort, parfois orthographié Blancafort est cité dans les sources dès le 14e siècle. Une borie (c'est-à-dire un domaine agricole) de Blancafort jouxtant le mas de La Cals est citée au 14e et au 15e siècle. Elle appartenait à noble Brenguier de la Garde dit de Blanquefort.

Au 16e siècle, le village de Blanquefort est composé de

“maisons, casatures (bâtimens agricoles), jardins, prés et terres” et tenu par un Jean Astruc.

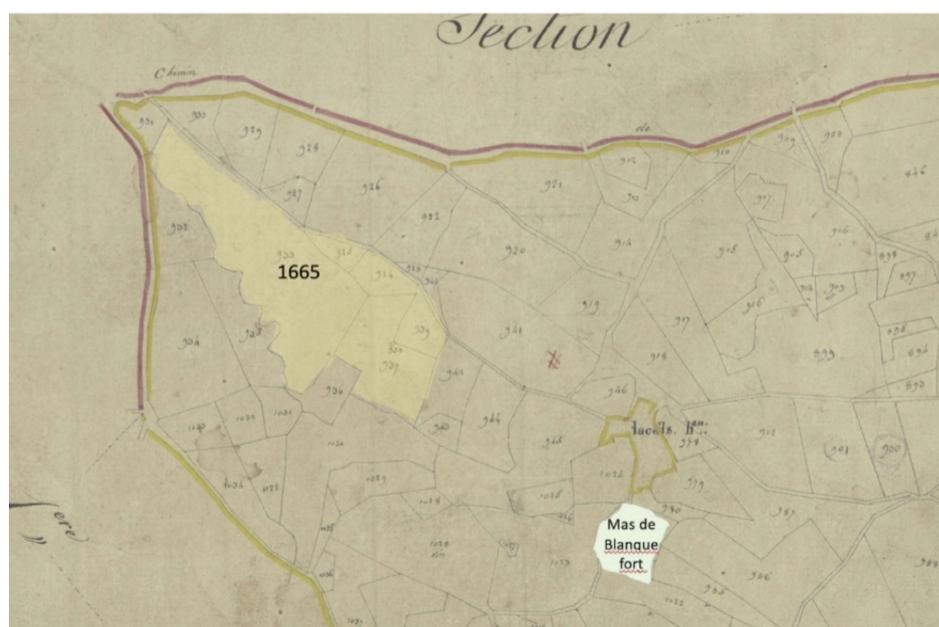
Au 17e siècle, le village semble abandonné. Quelques indications des textes anciens nous ont permis de retrouver l'emplacement de ce village dont il ne reste

aujourd'hui qu'une butte autour de laquelle affleurent des restes de murs.

Un habitant de Saint-Laurent nous a indiqué que dans son enfance, ce lieu était connu sous le nom de “château de Blanquefort”.

Le site du mas de Blanquefort, signalé comme « le château de Blanquefort » par un habitant.

Au 17e siècle, dans le com-paix (document fiscal pour établir l'imposition directe – la taille - des habitants), 7 parcelles portent encore ce nom, mais on n'a plus aucune trace de ce mas. Le nom s'est entre temps déplacé sur des parcelles situées plus près de Saint-Laurent, en fait plus ou moins les parcelles aujourd'hui construites qui en portent encore le nom. Dans



En ocre les parcelles portant le nom de Blanquefort en 1665 ; en rose les parcelles figurant encore sous ce nom au début du 19e siècle ; en vert clair le site du Mas de Blanquefort.